

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Publications périodiques

Comptes annuels

SAS COMPAGNIE FINANCIERE JACQUES CŒUR

Société par Actions Simplifiées au capital de 623 494,50 euros

Siège social : 21 BOULEVARD MONTMARTRE 75002 PARIS

450 920 384 RCS PARIS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Comptes annuels approuvés par décisions annuelles ordinaire de l'associé unique du 30 septembre 2026

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
ACTIF			
Créances sur les établissements de crédit	5.a	336	470
Opérations avec la clientèle	5.b	128	584
Participations et autres titres détenus à long terme		1	1
Immobilisations corporelles	5.c	38	53
Autres actifs	5.d	6	10
Comptes de régularisation	5.e	17	36
TOTAL DE L'ACTIF		525	1 154
DETTES			
Autres passifs	5.d	229	500
TOTAL DETTES		229	500
CAPITAUX PROPRES	5.f		
Capital souscrit		623	623
Réserves		75	75
Report à nouveau		-45	321
Résultat de l'exercice		-357	-365
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		297	654
TOTAL PASSIF		525	1 154

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2025

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
+ Commissions (produits)	4.a	563	788
+ Autres produits d'exploitation		51	0
PRODUIT NET BANCAIRE		613	788
- Frais de personnel	4.b	-429	-471
- Autres frais d'exploitation	4.c	-533	-639
- Dot. aux amort. et aux prov. s/immob. Incorp. et corp.		-15	-19
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		-363	-341
RESULTAT D'EXPLOITATION		-363	-341
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT		-363	-341
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4.d	0	-33
- Impôt sur les bénéfices		-6	-9
RESULTAT NET		-357	-365

Notes annexes aux Etats financiers des comptes sociaux**Note 1 : Résumé des principes comptables appliqués par Compagnie Financière Jacques Cœur**

Les comptes de CFJC ont été établis conformément à la demande de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution aux principes comptables généraux applicables en France aux sociétés d'investissement.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.
 L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.
 Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 525 K€.
 Le résultat net comptable est une perte de 357 K€.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Changement de référentiel comptable

Le règlement ANC n° 2022-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, a procédé à une codification à droit constant du Plan Comptable Général, en remplaçant le règlement ANC n° 2014-03 et l'ensemble de ses règlements modificatifs

L'application du règlement ANC n° 2022-06 n'a pas entraîné de modification significative des méthodes comptables, ni d'impact chiffré sur les comptes annuels.

Les évolutions introduites par ce règlement concernent principalement la structure, la numérotation et la présentation des états financiers et de l'annexe

Les impacts sur le compte de résultat des changements de présentation induits par le règlement ANC 2022-06 sont les suivants :

	2025	2024 retraité	2024
Résultat d'exploitation	-363 409	-374 250	-341 397
Résultat financier	0	0	0
Résultat exceptionnel	0	0	-32 853

Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes et règlements obtenus.

Les participations sont valorisées à leur coût d'acquisition historique. Une dépréciation est constatée lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une perte de valeur des titres est susceptible d'être intervenue, et qu'il s'agit de changements significatifs défavorables présentant un caractère durable qui affectent les hypothèses ou les objectifs retenus à la date de l'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Créances et valeurs mobilières de placement :

Les créances et valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges :

Elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers.

La Société applique le règlement n°00-06 sur les passifs, adopté par le comité de la réglementation comptable.

Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires de la Compagnie Financière Jacques Cœur a deux principales composantes :

- Les commissions perçues sur la distribution de fonds ouverts. En général, cette rémunération consiste en un pourcentage des encours placés et elle est versée (par la société de gestion) à intervalles réguliers en fin de période (généralement trimestriels), tant que les porteurs de parts sont investis (rémunération totale cumulée inconnue) ;
- Les commissions perçues sur la distribution de fonds fermés. En général, cette rémunération est connue lors de la réalisation de la souscription, mais étalée dans le temps (sur plusieurs années) pour son règlement.
 Le bon de souscription signé par le client constitue un engagement ferme et irrévocable de souscription d'une part, et de décaissement d'autre part sur demande de la SGP. Le montant ne peut plus être changé, mais le rythme des appels de fonds reste flexible.

Traitement comptable :

La reconnaissance des commissions en chiffre d'affaires est différenciée selon la nature de ces commissions ;

- Les commissions sur la distribution de fonds ouverts : elles sont appréhendées tous les trimestres et sont calculées sur la base des transactions transmises par les sociétés de gestion ;
- les commissions sur la distribution de fonds fermés : Elles sont reconnues dès la signature des bons de souscription. La rémunération de CFJC est une portion des frais de gestion de la SGP dont le montant est défini dès la souscription et dont le paiement est étalé sur 3 ans. Toutefois, la totalité des frais de gestion, et donc la rémunération de CFJC, est comptabilisée dès l'acceptation du bon de souscription formel par la SGP.

Engagements de départ à la retraite :

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

En l'absence de convention collective il est fait application du Code du travail. Aucun contrat de travail ou autre ne prévoit d'indemnité de fin de carrière. Le dirigeant non titulaire d'un contrat de travail a été exclu du calcul de l'engagement, celui-ci n'étant pas bénéficiaire de ces indemnités.

L'évaluation des engagements est effectuée selon la méthode "rétrospective des unités de crédit projetés" désignée par la norme IAS 19, en retenant notamment les hypothèses suivantes :

- Départ volontaire à la retraite ;
- Age estimé de départ à la retraite : 67 ans ;
- Taux de charges patronales : 42 % pour les cadres et 36 % pour les non-cadres ;
- Taux d'actualisation : 4,40 %.

Note 2 : Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

Note 3 : Engagements hors bilan

Hors-bilan (Montant en euros)	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
ENGAGEMENTS DONNES	2 032	16 409
ENGAGEMENTS RECUS	0	0

Le montant de l'engagement de retraite calculé tel qu'il est exposé dans les règles et méthodes comptables s'élève à 2 032 € au 31 décembre 2025.

Note 4 : Notes relatives au compte de résultat de l'exercice 2025

4.a Commissions (produits)

Les commissions sont constituées de la commercialisation de fonds et de placements privés.

4.b Frais de personnel

En milliers d'euros	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Salaires et traitements	294	316
Charges sociales	134	156
Participations et intéressements des salariés		
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL	429	471

EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen sur 2025 de notre société était de 1,87 personnes (ETP) sans compter le président.

4.c Autres frais d'exploitation

En milliers d'euros	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Impôts et taxes	36	47
Services extérieurs et autres charges externes	498	592
TOTAL AUTRES FRAIS D'EXPLOITATION	533	639

Note 5 : Notes relatives au bilan au 31 décembre 2025

5.a Créances envers les établissements de crédit

Elles sont constituées du solde bancaire au 31/12/2025.

5.b Clients

En milliers d'euros	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Clients	90	0
Clients - Produits à recevoir (*)	38	584
TOTAL CLIENTS	128	584

(*) Il s'agit de la facturation à établir (FAE) dont le calendrier est réparti comme suit :

- A moins d'un an : 38 K€
- A plus d'un an : 0 K€

5.c Tableau des immobilisations et amortissements.

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024	Durée
Concessions et droits similaires	19	19	0	0	3 ans
Installations générales, agencements	145	112	33	46	de 10 à 20 ans
Matériel de transport	0	0	0	0	de 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	172	169	3	5	de 3 à 5 ans
Mobilier	29	27	2	2	10 ans
TOTAL	356	293	38	53	

5.d Autres actifs et autres passifs

En milliers d'euros	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Créances fiscales et sociales	6	10
AUTRES ACTIFS	6	10
Fournisseurs et comptes rattachés	189	319
Dettes fiscales et sociales	23	45
Comptes courants créditeurs	17	129
Autres dettes	0	7
AUTRES PASSIFS	229	500

5.e Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5.f Tableau de passage des capitaux propres du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2025

En milliers d'euros	Capital	Prime d'émissions et autres primes	Résultat et réserves de la période	Total capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2022	623	53	1 154	1 831
Dividendes sur le résultat de l'exercice 2022			-600	-600
Dividendes prélevés sur la prime d'émission		-53		-53
Autres variations liées aux réserves			-22	-22
Résultat de l'exercice 2023			-137	-137
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2023	623	0	396	1 019
Dividendes sur le résultat de l'exercice 2023				
Dividendes prélevés sur la prime d'émission				
Autres variations liées aux réserves				
Résultat de l'exercice 2024			-365	-365
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2024	623	0	31	654
Dividendes sur le résultat de l'exercice 2024				
Dividendes prélevés sur la prime d'émission				
Autres variations liées aux réserves				
Résultat de l'exercice 2025			-357	-357
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2025	623	0	-327	297

Répartition du capital social

Actionnaires	Nombre d'actions	% de détention
Monsieur Bouis François Xavier	109 385	100%
Total actions	109 385	100%

A la clôture de l'exercice, le capital social s'élève à 623 494,5 €. La valeur nominale des actions est fixée à 5,7 euros.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 37 707 €

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le
	31/12/2025
Clients factures à établir	37 707
TOTAL	37 707

Charges à payer = 122 794 €

CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le
	31/12/2025
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 386
Dettes fiscales et sociales	6 409
TOTAL	122 794

Charges constatées d'avance = 17 167 €

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exercice clos le 31/12/2025
Charges d'exploitation	17 167
TOTAL	17 167